



Stigmatisation par l'espace à Montréal-Nord : revitalisation urbaine et invisibilisation de la race

Violaine Jolivet | Chakib Khelifi | Antoine Vogler

Université de Montréal

Courriels : violaine.jolivet@umontreal.ca | chakib.khelifi@univ-eiffel.fr | antoine.vogler@umontreal.ca

Résumé

En abordant le concept de stigmatisation par l'espace, cet article entend démontrer le caractère dynamique de ce processus de marquage et de mise à la marge de certains territoires urbains et de leurs habitants. Dans un contexte comme celui de Montréal-Nord qui cumule les vulnérabilités sociales et affiche une très forte concentration de populations racisées, il est important d'interroger le lien entre race et espace dans le processus de stigmatisation. Notre analyse, qui s'appuie sur des données empiriques récoltées entre 2016 et 2019, souligne le rôle des politiques publiques dans la marginalisation du secteur nord-est. Elle dévoile notamment un déni des gouvernements locaux face à des inégalités sociospatiales et, par là même, le caractère intentionnel de la mise à l'écart des populations racisées. Alors que les discriminations raciales restent un impensé des politiques de lutte contre les inégalités au Québec, il semble essentiel d'interroger la façon dont la politique de revitalisation urbaine et les formes de l'action publique s'appliquent sur un secteur de l'arrondissement nord-montréalais sans se donner les moyens d'intégrer leurs revendications ou usages du quartier malgré les consultations proposées aux habitants. Notre hypothèse est que la politique de revitalisation, conçue de manière participative, aborde le quartier comme un support neutre sur lequel il faut agir, vidant l'espace de sa dimension vécue et invisibilisant les rapports de domination au fondement de sa stigmatisation. La revitalisation du quartier et la lutte contre sa stigmatisation par les politiques locales contribuent, dans le cas de Montréal-Nord, à soumettre les pratiques de l'espace public à des normes et à gommer l'enjeu des inégalités raciales et sociales au profit d'aménagements valorisant un idéal d'intégration des communautés issues de l'immigration.

Mots-clés : stigmatisation, politique de revitalisation, race, espace public, jeune

Abstract

By addressing the concept of spatial stigmatization, this article intends to demonstrate the dynamic nature of this process of marking and marginalization of certain urban territories and their inhabitants. In a context such as Montréal-Nord which accumulates social vulnerabilities and has a very high concentration of racialized populations, it is necessary to question the link between race and space in the stigmatization process. Our analysis, which is based on empirical data collected between 2016 and 2019, highlights the role of public policies in the marginalization of the Northeast District. It demonstrates in particular the denial of local governments in the face of sociospatial inequalities and thus the intentional nature of the marginalization of racialized populations. While racial discrimination remains an unthought-of issue in Québec's policies to fight inequality, it seems important to question the way in which urban revitalization policy and forms of public action apply to a district of Montréal-Nord borough after consultation with the inhabitants but without giving themselves the means to integrate their demands or uses of the neighbourhood. Our hypothesis is that the revitalization policy, thought of as participatory, essentially approaches the neighbourhood as a neutral support on which to act, emptying the space of its lived dimension and thus invisibilizing the relations of domination on the basis of its stigmatization. In the case of Montréal-Nord, the revitalization of the neighbourhood and the fight against its stigmatization by local policies contribute to normalizing the practices of public space and to erasing the issue of racial and social inequalities in favour of developments that promote an ideal of integration of immigrant communities.

Keywords: Stigmatization, Revitalization policy, Race, Public Space, Youth

Introduction

Depuis la fin des années 1970 et plus encore depuis les années 1990, des collectifs militants, des chercheurs et des groupes communautaires¹ dénoncent la permanence d'inégalités d'accès à l'emploi, à l'éducation et à la représentation politique pour les communautés racisées² à Montréal. La persistance d'un profilage

1. Groupes issus de la communauté poursuivant des activités sans but lucratif dans le domaine des services sociaux.

2. Dans cet article, le terme « racisé » est employé au sens défini par Sarah Mazouz (2020) qui identifie les personnes qui se désignent comme membres d'un groupe soumis à un rapport de pouvoir racialisant.

racial de la part des services de police et des autorités au sein des quartiers multiethniques à l'égard des communautés noires, latino-américaines, arabes et musulmanes a également fait l'objet de plusieurs dénonciations (CDPDJ, 2011 ; Livingstone *et al.*, 2018 ; Armony *et al.*, 2019 ; Rutland, 2020). Toutefois, jusqu'à récemment, la métropole québécoise était plutôt analysée comme une exception au cœur des grandes métropoles canadiennes et plus largement nord-américaines en matière d'exclusion sociospatiale des communautés immigrantes et/ou racisées. La ségrégation des immigrants et des minorités visibles et l'isolement y seraient moindres (Apparicio *et al.*, 2007 ; 2008) et les recherches qualitatives soulignent l'existence de « territoires fluides » de l'immigration et le caractère multiethnique ou mixte des quartiers d'immigration de la métropole (Germain et Poirier, 2007, p 107). La question de la stigmatisation et de la ségrégation spatiale des populations racisées dans les études québécoises et montréalaises reste donc peu abordée. Et ce, malgré d'importantes analyses sur la communauté haïtienne de Montréal (Mills, 2016 ; Potvin, 2007) ou sur les notions de « *blackness* et de racisme systémique (Mugabo, 2018 ; Khalil et Rutland, 2019 ; Austin, 2013) ainsi que des témoignages d'activistes ou groupes communautaires qui évoquent les différences de traitement et les représentations négatives pénalisant les populations racisées du Québec (Zaaza et Nadeau, 2019 ; Tannouche Bennani et Touré Kapo, 2019). Cet article souhaite contribuer à rendre ces enjeux visibles à un moment où le gouvernement du Québec refuse de reconnaître le racisme systémique diffus dans ses institutions et les injustices spatiales qui en découlent.

Notre étude de cas se situe dans Montréal-Nord, arrondissement de plus de 84 000 habitants, dont la population est particulièrement exposée aux représentations stigmatisantes. Plus de 22 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, les moins de vingt-cinq ans représentent plus de 30 % de la population, 9 % des habitants du quartier sont de nouveaux arrivants et 67 % sont soit nés à l'étranger, soit ont au moins un de leurs deux parents nés à l'étranger. Les principaux pays d'origine des immigrants sont, dans l'ordre : Haïti, l'Algérie, l'Italie, le Maroc et le Liban (recensement 2016). Ces caractéristiques sociodémographiques sont particulièrement concentrées dans le secteur nord-est qui constitue notre terrain d'étude.

La discrimination territoriale cherche avant tout à comprendre la distinction de traitement des quartiers, notamment en termes d'aménagement, d'accessibilité et de déni des différences sociospatiales dans les politiques urbaines (Hancock *et al.*, 2016). La stigmatisation, parce qu'elle s'attache aux représentations, permet, elle, de réfléchir pleinement à la dimension raciale de ces inégalités. À Montréal, plusieurs quartiers pâtissent de la prégnance de visions stéréotypées qui favorisent la stigmatisation des personnes et du quartier qu'elles habitent. Montréal-Nord s'est vue affubler le titre de

Bronx de Montréal ou de Montréal Noir (Touzin, 2009). De cette manière, malgré une vraie diversité de profils sociodémographiques, l’imaginaire géographique montréalais réduit volontiers Montréal-Nord à « un ghetto » marqué par la présence des gangs de rue. Et ce d’autant plus depuis les révoltes urbaines qui ont embrasé le secteur nord-est de cet arrondissement suite à l’intervention policière lors de laquelle Fredy Villanueva a été tué³. Ces révoltes de 2008, qui ont marqué les esprits des habitants et du milieu communautaire, ont aussi renforcé une médiatisation du secteur orientée vers une représentation dangereuse et criminelle de l’arrondissement dans son ensemble (Chevalier et Lebel, 2009). Ainsi, après ces événements, 35 % des articles de la presse écrite montréalaise concernant Montréal-Nord se focalisent sur des sujets touchant à la sécurité que ce soit des crimes, des arrestations ou alors les gangs de rue. Ce phénomène accapare à lui seul l’attention de près de 11 % des articles⁴ (Vogler, 2020). Ce processus de stigmatisation du quartier favorise l’appréhension des jeunes racisés nord-montréalais en tant que groupe homogène et transgressif, « sur fond d’une problématisation conjointe du thème de l’insécurité et de celui de l’intégration des minorités racisées, se dessinent les contours – discursifs et symboliques – de figures stéréotypées » (Desage *et al.*, 2015, p. 9). Ces processus d’essentialisation identitaire des individus et des groupes intéressent les géographes “parce que les représentations sociales concernant les personnes ou groupes s’accompagnent de représentations spatiales, concernant les espaces et pratiques associés à ces groupes ou personnes “dominé(e)”” (Hancock, 2008, p. 117).

Dans notre analyse du Nord-Est de Montréal-Nord, la notion de stigmatisation nous est apparue pertinente pour la mise en perspective de nos données empiriques tant le dénigrement symbolique et la marginalisation du quartier comme de ses habitants (notamment les jeunes hommes racisés) sont prégnants. En mobilisant la notion de stigmatisation par l’espace plutôt que celle de stigmatisation territoriale, davantage présente dans la littérature, mais pour laquelle l’adjectif « “territorial” est utilisé comme synonyme de spatial ou de localisé » (Sisson, 2020, p. 8), notre approche souhaite valoriser la dynamique relationnelle entre production de l’espace et stigmatisation des populations racisées. Nous souhaitons ainsi souligner comment les politiques de revitalisation qui agissent sur l’espace du quartier sont indissociables des rapports sociaux de domination qui le constituent (Veschambre, 2006). Et ce, en démontrant comment la dimension spatiale de la race est constitutive de la

3. Fredy Alberto Villanueva a été tué par un agent de police du SPVM dans le parking de l’Arena Henri-Bourassa le 9 août 2008. Sa mort a provoqué des révoltes urbaines à Montréal-Nord.

4. Ces analyses proviennent du traitement d’une base de données de tous les articles contenant le mot « Montréal-Nord » de sept journaux de la presse écrite québécoise de 2006 à 2016 dans le cadre du mémoire de maîtrise de A. Vogler (2020).

stigmatisation contre laquelle les politiques de revitalisation prétendent opérer à Montréal-Nord.

La stigmatisation est ici abordée tel un processus dynamique qui affecte la capacité d'appropriation de l'espace des habitants et plus particulièrement de l'espace public, compris comme un espace de rencontre et d'interaction sociale, mais également comme une catégorie d'action (Fleury, 2007). Notre hypothèse est que les dispositifs publics de revitalisation, parce qu'ils ne s'attachent pas à modifier les fondements structurels des inégalités spatiales et raciales qui dépassent largement le cadre municipal, deviennent alors des instruments locaux de réancrage du stigmate et des rapports de domination par l'espace.

Des 50 entretiens récoltés par les auteurs entre 2016 et 2019, l'analyse en mobilise et en restitue onze, semi-directifs, avec des acteurs locaux⁵. Parmi ces onze entretiens, trois ont été menés avec des intervenants communautaires impliqués dans le développement local du Nord-Est, quatre avec des travailleurs institutionnels (mairie d'arrondissement, conseil d'établissement d'une école secondaire, service de police et coordinateur de la revitalisation urbaine intégrée [RUI]⁶) et quatre avec des militants (Hoodstock et le comité de soutien à la famille Villanueva). À cela s'ajoutent deux entretiens et cinq parcours commentés avec des jeunes du Nord-Est (six hommes et une femme, entre 18 et 23 ans, tous racisés). Les parcours commentés ont été réalisés au cours d'une recherche collaborative⁷ et faisaient suite à des ateliers mensuels sur les pratiques spatiales et les perceptions de leur quartier chez les jeunes habitant le Nord-Est. Des sources secondaires (plan d'aménagement ; analyses statistiques ; rapports établis par des chercheurs, des organismes communautaires et des institutions ; articles de presse et archives des villes de Montréal et de Montréal-Nord) sont également mobilisées pour appuyer notre démarche.

Cet article présente, dans un premier temps, un cadrage théorique sur la notion de stigmatisation en la considérant dans sa dimension spatiale et en soulignant que les liens entre race et espace sont au fondement de ce processus. Dans un second

5. Ces entretiens ont été collectés dans le cadre de la maîtrise en géographie d'Antoine Vogler (2017-2020), du travail de terrain de Chakib Khelifi durant son doctorat (2017-présent) et de recherches menées par Violaine Jolivet sur les territorialités des populations haïtiennes de Montréal (2016-2018). Les auteurs ont fait le choix de ne pas retoucher la syntaxe du parler québécois des personnes enquêtées.

6. « La RUI est une stratégie d'intervention qui se distingue des stratégies sectorielles de développement urbain, économique et social par les objectifs qu'elle poursuit et l'approche concertée et participative qu'elle privilégie. L'objectif ultime de la démarche est d'améliorer de façon notable et durable le sort des résidents des territoires défavorisés. L'atteinte de cet objectif ultime dépend de la réalisation d'objectifs "intermédiaire" très divers et qui varient selon le territoire. » Source : Ville de Montréal (<https://donnees.montreal.ca/ville-de-montreal/rui>).

7. Recherche collaborative réalisée au sein du programme de recherche TRYSPACES CRSH 2017-2023 qui explore, dans quatre villes, la relation entre la présence des jeunes dans les espaces publics et la manière dont ils vivent cette visibilité. Une étude de cas menée par Violaine Jolivet, Chakib Khelifi et Célia Bensiali-Hadaud s'est intéressée à Montréal-Nord.

temps, il aborde le contexte de notre quartier d'étude en décrivant les étapes de la stigmatisation du Nord-Est de Montréal-Nord depuis sa construction dans les années 1960-1970 et après la transformation de cette municipalité de banlieue en un arrondissement de Montréal en 2002. Cette mise en contexte permet de revenir sur les formes de production et de marginalisation de ce secteur à travers deux dispositifs d'action municipale : le déploiement de forces de police spécialisées et l'instauration d'une politique de la RUI. Dans un troisième temps, ce sont des lieux précis de cette politique de revitalisation qui sont évoqués. À travers l'analyse des débats entourant la création d'une place de l'Espoir inaugurée dix ans après la mort de Fredy Villanueva, d'une part, et des récits de jeunes habitants du secteur fréquentant la maison culturelle communautaire (MCC), d'autre part, il s'agit de mettre en relief l'ambivalence de ces aménagements. Ces derniers, s'ils dotent le territoire municipal de nouveaux espaces à disposition du public, contribuent également à en quadriller les pratiques et à gommer l'expérience du racisme vécu par ses habitants en valorisant une dimension intégratrice.

Stigmatisation par l'espace, cadrage théorique

Le concept de stigmatisation dans sa dimension spatiale révèle les mécanismes qui favorisent le dénigrement des quartiers pauvres et racisés des métropoles post-industrielles et contribue à l'analyse des processus de marginalisation urbaine. Le développement inégal du capitalisme urbain y marginalise des espaces, affecte les politiques publiques et dissout les liens sociaux (Wacquant, 2006 ; 2007). Loïc Wacquant propose d'employer la notion de stigmatisation territoriale, un concept forgé à partir de deux notions. La première notion est celle du stigmaté, développée par Erving Goffman (1975), qui fait référence à un attribut modifiant la manière dont les individus interagissent et sont socialement perçus. La deuxième notion est la théorie du pouvoir symbolique de Pierre Bourdieu qui désigne « le pouvoir de constituer le donné par l'énonciation et ainsi de transformer la vision du monde et par là, l'action sur le monde, donc le monde » (1977, p. 410). Loïc Wacquant, par cette notion de stigmatisation territoriale, ajoute aux analyses de Erving Goffman sur l'identité et le stigmaté une dimension spatiale, en s'inspirant notamment des analyses de Bourdieu sur les effets de lieu. Il démontre qu'une « souillure du lieu se superpose alors aux stigmates déjà opérants, traditionnellement attachés à la pauvreté et à l'appartenance ethnique ou au statut d'immigré postcolonial » (Wacquant, 2007, p. 19). Le territoire est alors appréhendé comme une nouvelle dimension du stigmaté, un attribut permettant de catégoriser les résidents, de les marginaliser. Or, la spatialisation dans le processus de stigmatisation est bien plus qu'un élément de délimitation, c'est

une relation de pouvoir et de domination par l'espace (Raffestin, 1980) qui dépend de configurations spatiales multiples allant de l'espace des représentations jusqu'à l'espace physique ou institutionnel (Orfeuil et Ripoll, 2015). La spatialisation du stigmaté s'inscrit dans des dynamiques de ségrégation raciale et de fragmentation économique de l'espace urbain qui ont précédé ou agi de concert avec la diffamation du lieu. Comme le rappelle Jean-Charles Depaule, la stigmatisation n'est pas une condition statique, elle opère « du spatial au social et réciproquement [...] et concerne des lieux marqués par la pauvreté, la dégradation voire par "un exotisme" sur lequel un regard inquiet est porté de l'extérieur et d'en haut » (2006, p. 1). Si nous souscrivons à l'idée d'une relation réciproque entre stigmatisation du lieu et de ses habitants, les processus d'altérisation multiples évoqués par l'auteur sont selon nous au cœur des formes d'exclusion par l'espace des populations racisées.

Plusieurs recherches en Europe et en Amérique du Nord ont porté leur attention sur les mutations du système capitaliste et les nouvelles formes de gouvernance néolibérale des villes pour analyser comment s'opère la stigmatisation de certains quartiers. La production de marges urbaines et la délimitation de zones « défavorisées ou sensibles » par des programmes de lutte contre la pauvreté et la criminalité sont souvent abordées pour retracer la manière dont le quartier d'origine se transforme en stigmaté pour ses habitants (Wacquant, 2007 ; Wacquant *et al.*, 2014 ; Tissot, 2007 ; Auclair, 2007 ; Slater, 2015). Depuis les années 1980, les politiques d'urbanisme prioritaire ont notamment diffusé l'idée que certains quartiers urbains seraient « malades », cause et non conséquence de leur marginalité (Sedel, 2007).

À Montréal, ces politiques urbaines ciblent presque systématiquement des espaces qui concentrent de nouveaux arrivants et des populations racisées et pauvres. Identifier des quartiers « en crise » sans détailler les processus d'exclusion qui ont mené à cette situation conduit à masquer le rôle de l'action publique dans la production d'espaces marginalisés où les populations racisées sont assignées à résidence. Ainsi, comme le constate Kornberg : « Une fois que des espaces plutôt que des groupes sont identifiés comme dangereux, criminels ou indisciplinés, les origines sociales du stigmaté sont occultées et des euphémismes permettant de revendiquer une approche *colorblind* prolifèrent, tout en cachant leurs origines » (Kornberg, 2016, p. 265). Cette analyse de Détroit résonne avec le cas du Nord-Est montréalais, où les euphémismes foisonnent pour ne pas évoquer les fondements raciaux de la stigmatisation par l'espace. Lors d'un entretien avec un agent communautaire rattaché au poste de police 39, celui-ci précisait par exemple : « Le plus souvent quand ils parlent de jeunes, ils ne parlent pas de la jeunesse en tant que telle. Ils parlent de jeunes pour cacher le racisme. [...]. On sait que quand on parle de gang de rue, c'est noir. » (Juillet 2018)

La négation des discriminations raciales par la puissance publique s'inscrit dans l'espace, symbolique et matériel, « privant [les populations racisées] de leur reconnaissance comme personne physique ayant une appartenance territoriale » (Khalil et Rutland, 2019, p. 54). À travers notre étude du Nord-Est de Montréal-Nord, nous adhérons à l'idée qu'« à ceux qui usent à leur guise de leur propre espace, espace qu'ils ont produit, ou ont fait produire, à leur image et à leur mesure, s'opposent ceux qui ne peuvent que se contenter des espaces produits pour eux, en fonction de l'image que d'autres se font de leurs besoins, de leurs critères, de leur valeur même pourrait-on dire, sans parler de ceux dont on ne veut pas. À l'appropriation s'opposent, dès lors, à la fois l'assignation et l'expropriation » (Ripoll et Veschambre, 2005, p. 7).

Comment Montréal-Nord est-elle devenue Montréal-Noir : austérité et stigmatisation de l'« Autre » dans une banlieue d'après-guerre

Municipalité rurale fondée en 1915, Montréal-Nord devint une bourgade importante au début du siècle, lors de la vague d'industrialisation de Montréal qui a transformé cette localité en pôle de production. Une classe moyenne ouvrière habitait alors la municipalité qui comptait à peine 12 000 personnes en 1950 (Linteau, 2007). Devenue proche banlieue dans l'après-guerre, Montréal-Nord connaît, à partir des années 1970, de profondes mutations et passe de 67 806 habitants, en 1966, à 97 250 habitants en 1976. Sa trajectoire ressemble à celles de nombreuses *inner suburbs*: déclin économique généralisé, appauvrissement et racisation des populations (Short *et al.*, 2007 ; Hanlon, 2009).

Une population principalement d'origine italienne et haïtienne est rejointe dans les années 1970-1980 par une deuxième vague de travailleurs haïtiens, plus nombreuse, qui fait des personnes d'origine haïtienne le groupe le plus important de l'arrondissement aujourd'hui (recensement 2016). Ces dernières s'ancrent à Montréal-Nord dans un contexte de désindustrialisation et de perte d'emplois dans les services publics et les transports induit par les restructurations de l'économie métropolitaine (Coffey *et al.*, 2000 ; DDEUVM, 2011). Parallèlement à ces restructurations économiques, Montréal-Nord devient également un espace où s'appliquent les principes d'une gouvernance néolibérale observée partout dans les métropoles nord-américaines et menant au désengagement de la puissance publique des services urbains, à l'accroissement des partenariats avec le secteur privé et au renforcement du processus de marginalisation et de surveillance (Brenner et Theodore, 2002 ; Wacquant, 2007 ; González Castillo, 2015).

La transition vers un urbanisme entrepreneurial (Harvey, 1989) s'opère avec l'élection du maire Yves Ryan, qui occupe ce poste de 1963 à 2001. Son administration est à l'origine de l'urbanisation du Nord-Est en favorisant, grâce à une politique d'incitation fiscale, la construction très rapide de ce secteur à la densité cinq fois plus élevée que le reste de la ville. Composé essentiellement de logements locatifs privés et de quelques logements sociaux où se concentrent les nouveaux arrivants, le secteur nord-est apparaît comme une enclave dans le paysage urbain de Montréal-Nord (voir figure 1). La volonté de la municipalité d'abaisser les impôts et l'endettement public plutôt que de reconnaître l'augmentation des populations racisées, de la pauvreté et du chômage au sein du Nord-Est (Heck *et al.*, 2015) a renforcé la marginalisation de cet espace. Le sous-financement des services publics qui commence pendant l'ère Ryan accentue l'enclavement des populations vulnérables de Montréal-Nord (demandeurs d'asile, immigrants allophones, ménages défavorisés) et contribue à la présence d'un réseau communautaire limité (Tichit, 2011). Comme le remarquait un intervenant communautaire se remémorant les années de l'administration Ryan : « on cachait une certaine réalité de Montréal-Nord, voire on niait même qu'elle existait. Donc, ça l'a fini à un moment donné, on voyait les symptômes et ces symptômes-là souvent étaient associés à des gens d'origine haïtienne, latino-américaine ce qui a fait que les gens ont commencé à percevoir Montréal-Nord de façon négative, à l'extérieur de Montréal-Nord et un peu ici » (décembre 2018).



Figure 1 : Montréal-Nord en 1973, lotissement du Nord-Est
(Source : [Archives de la ville de Montréal](#))

À la suite de l'annexion de Montréal-Nord à la ville de Montréal en 2002, la ville de banlieue devient un arrondissement sur lequel s'appliquent les politiques et règlements de la ville-centre. Montréal-Nord appartenait au service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) depuis les années 1970, et passe alors sous la tutelle des services de police de la ville de Montréal (SPVM) (Rutland, 2020). Le déploiement de plusieurs escouades policières spécialisées dans la lutte contre l'adhésion aux gangs de rue (SPVM, 2010a) renforce le nombre d'interventions policières dans l'arrondissement et les tensions avec les jeunes racisés du quartier selon une recherche sur le profilage racial à Montréal (Livingston *et al.*, 2018). Ce dernier cite le rapport Charest (2009) qui révèle que : « les plus hauts taux d'interpellation et d'arrestation de jeunes Noirs à Montréal reflètent, au moins en partie, l'investissement disproportionné des ressources policières consenti aux quartiers où vivent ces jeunes [...] Dans le quartier Montréal-Nord, la fréquence mensuelle d'interpellations de personnes noires a monté de 126 % de 2005 à 2007, contrairement à 40 % pour les Blancs » (Livingston *et al.*, 2018, p. 18). Alors que plusieurs autres secteurs de Montréal présentent un taux de criminalité semblable à celui de Montréal-Nord (SPVM, 2010b), « la représentation des jeunes Noir-e-s comme membres de gangs possiblement dangereux a permis la militarisation de secteurs entiers par une surveillance policière quasi constante » (Maynard, 2017, p. 91). Un intervenant communautaire œuvrant depuis 40 ans au sein d'une maison de transition dans le secteur nord-est nous rapportait comment cette approche territoriale de la lutte contre la criminalité et les gangs de rue en vient à stigmatiser les résidents : « Pour les policiers, les 11 000 personnes [du Nord-Est] devenaient des membres de gang en disant : "toute personne qui est dans ce quartier-là, c'est un suspect au départ" (décembre 2018). C'est une grosse déformation. Ça a créé un sentiment de peur, qui a peut-être joué dans le sentiment du policier qui a tiré [sur Fredy Villanueva] ». Le 9 août 2008, lors d'une intervention, l'agent Lapointe tire quatre coups de feu, dont deux mortels, sur Fredy Villanueva, un jeune d'origine hondurienne sans antécédent judiciaire. Le lendemain, une révolte enflamme le Nord-Est, ce qui renforce l'image négative de Montréal-Nord déjà largement médiatisée.

Pour contrer cette image d'un quartier en crise et dangereux, des actions politiques s'attellent à remettre « aux normes » Montréal-Nord. Cumulant des vulnérabilités – chômage, ménages monoparentaux, précarité des statuts migratoires et de l'employabilité (recensement 2016) –, le Nord-Est devient un périmètre prioritaire pour appliquer la stratégie municipale dite de revitalisation urbaine intégrée lancée dans plusieurs arrondissements de la ville dans les années 2000 (voir figure 2). Les RUI sont des modèles d'intervention qui ciblent des zones de pauvreté dans une volonté de rattrapage « par rapport aux autres quartiers en termes de composition sociale, de qualité du bâti, de vitalité commerciale [...] il ne s'agit plus de modifier seulement la

composition sociale et l'apparence physique de ces quartiers comme dans le cas de la rénovation urbaine ; il ne suffit pas non plus de stimuler leur croissance économique [...] il faut en plus que le quartier se prenne en main » (Séguin et Divay, 2004, p. 69). En ce sens, la RUI appliquée par la ville de Montréal présente une certaine nouveauté en comparaison avec les actions municipales précédentes, car elle favorise l'implication des acteurs locaux (arrondissement, table de quartier⁸ et milieux communautaires) et des habitants dans les stratégies à adopter pour revitaliser leur quartier. La RUI permet, de plus, d'insérer un volet aménagiste au projet de lutte contre les inégalités dans le Nord-Est. « Les actions prioritaires sont : l'application du programme de rénovation résidentielle ou de mise aux normes, l'amélioration de l'aménagement du domaine public, la création de nouveaux parcs, la création d'un secteur commercial de voisinage [marché public d'alimentation], la construction de la Maison culturelle et communautaire » (RUI-Démarche-action Montréal-Nord, 2013, p. 36). Le dispositif de la RUI a donc ceci de particulier qu'il délimite une zone d'aménagement prioritaire au sein de l'arrondissement et confère une place centrale aux pratiques participatives. Mais comme le rappellent des auteurs ayant analysé les politiques de revitalisation urbaine dans une perspective comparative (Bacqué *et al.*, 2003), cette injonction à la prise en main par le quartier lui-même est avant tout une volonté de faire des citoyens des entrepreneurs de leur propre insertion socio-économique selon les principes prônés par le néolibéralisme.

Le rapport détaillé du plan triennal 2010-2013 de la RUI du Nord-Est montre ainsi deux choses. D'une part, que la participation citoyenne est très basse et que les habitants impliqués dans la RUI le sont en aval des décisions d'aménagement et non en amont (RUI-Démarche-action Montréal-Nord, 2013). D'autre part, que les dotations financières⁹ de la RUI sont insuffisantes et servent essentiellement à la coordination des partenaires (45 % du budget). En 2018, le coordinateur de la RUI évoque comment ce manque de financement affecte les actions sur le territoire visé. Les projets sont essentiellement limités à l'employabilité des jeunes. La faiblesse des dotations publiques, qui contribue au sous-financement des organismes communautaires à Montréal-Nord par rapport aux autres arrondissements (Shaw et Godin, 2019), pousse les organismes communautaires à aller chercher l'argent où ils le peuvent : « auprès de la sécurité publique au niveau provincial, qui a des programmes de financement de lutte contre la criminalité. On ne le sait pas, mais beaucoup d'organismes de Montréal-Nord postulent et ils obtiennent ce financement » (coordinateur de la RUI, août 2018).

8. Regroupement d'acteurs d'un quartier ayant comme objectif de contribuer à l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations locales.

9. De 2010 à 2013, le financement récurrent stable de la RUI était de 106 400 \$/an, dont 81 400 \$ proviennent du programme de RUI et 25 000 \$ de la politique de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale (MESS-Ville) (Source : <http://www.arrondissement.com/userimgs/gallery/DIRF/117.pdf>).

Ainsi, un des seuls moyens pour les acteurs sur le terrain d'augmenter leur budget est de répondre aux appels à subvention tournés vers le combat contre la criminalité des jeunes, ce qui contribue à réaffirmer le stigmatisme et la surveillance disproportionnée de l'espace. La lutte contre les gangs devient alors un élément central des opérations de revitalisation, comme le déplorait un des jeunes hommes participant à notre recherche à propos du réaménagement d'un parc étiqueté comme un espace contrôlé par les gangs de rue : « On dirait que les personnes qui ont des idées de ce projet-là, ils ne nous consultent pas. Ils créent des choses pas adaptées pour nous. L'exemple du parc Carignan, où ils ont installé plein de trucs, genre des bancs pour les enfants. Ça n'a pas marché et les gens ne l'utilisent pas, et ça ne fonctionne pas avec la réalité. Peut-être qu'ils auraient dû venir nous consulter. Moi je n'ai jamais vu personne parler, ou nous poser des questions. » (Jeune 1, juin 2019)

Revitaliser le quartier pour qui ?

À travers l'analyse de deux aménagements réalisés dans le périmètre de la RUI ou à proximité (voir figure 2), se pose alors la question du public auquel sont destinés les espaces représentant la revitalisation du quartier. Tel qu'évoqué dans l'entretien précédent, il est légitime de se demander si ces aménagements ne sont pas une mise en ordre préventive de l'espace (Franzén, 2001), qui ne prend pas en compte les usages et pratiques des citoyens, mais qui souhaite avant tout transformer la représentation du quartier, associée aux gangs de rue. Cette notion floue de gang de rue qui désigne, par amalgame, les jeunes hommes racisés occupant l'espace public est apparue dans nos recherches comme un principe central de l'action territoriale (Rutland, 2020).

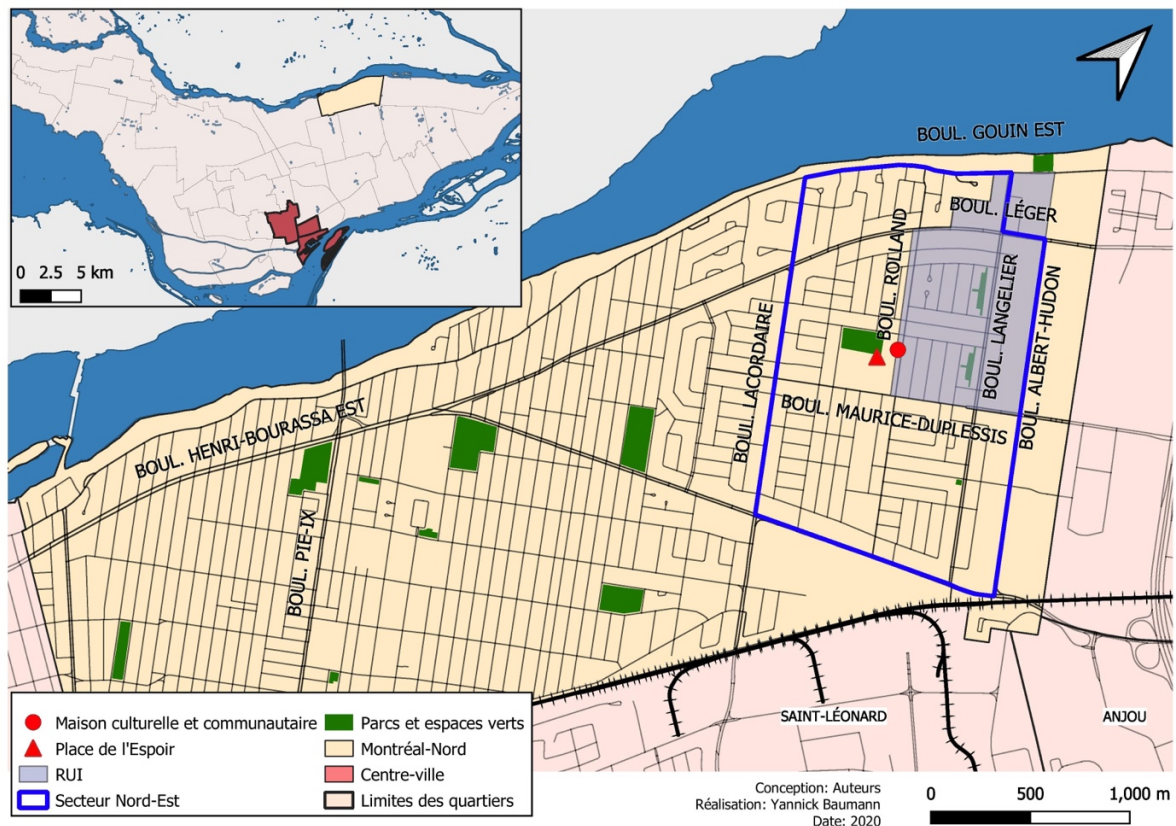


Figure 2 : Les lieux de la revitalisation du Nord-Est

La place de l'Espoir. Appropriation sous contrainte dans un contexte de stigmatisation

L'aménagement de la place de l'Espoir au sein du parc Henri-Bourassa, où « l'affaire » Villanueva a marqué fortement la mémoire des lieux (voir figure 2), permet d'interroger les modalités de l'appropriation de l'espace par les habitants du quartier à travers un lieu qui symbolise, pour les élus, la revitalisation. Depuis les événements de 2008, des demandes pour réaliser une fresque murale à l'image de Fredy Villanueva ou pour renommer le parc en son nom, formulées dans des lettres ouvertes ou lors de manifestations, ont toutes essuyé un refus. L'aménagement de la place interroge alors sur comment la vision du haut et de l'extérieur sur le quartier du Nord-Est contribue à un marquage de l'espace par la puissance publique (Bulot et Veschambre, 2006) qui, loin de combattre le stigmate, le réaffirme en creux.

En juin 2018, dix ans après les événements d'août 2008, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord annonce sa volonté de construire une place publique en l'honneur de l'espoir des habitants. Ni le nom ni le visage de Fredy Villanueva ne devaient y apparaître. Cette décision a été mal accueillie par les groupes impliqués dans le processus de consultation et actifs sur les enjeux de discrimination

raciale dans le quartier. C'est le cas du collectif Hoodstock qui organise le forum social de Montréal-Nord et dont le but est de « canaliser dans un projet constructif et émancipateur la colère populaire causée par l'assassinat de Fredy Villanueva » (Hébert *et al.*, 2018), ou encore du comité de soutien à la famille Villanueva. Selon des membres de ces collectifs, l'objectif de l'arrondissement était de trouver un projet rassembleur qui permettrait de clore le débat et de dire, comme nous l'avons entendu chez les élus de la mairie d'arrondissement : « ça [les événements de 2008] s'est maintenant réglé. Cette situation-là, on l'a vécue, on a accepté ce qui est arrivé, on l'a mis dans le passé. Tsé, là c'est pu du présent, je pense » (décembre 2018).

Plusieurs démarches accompagnant la création de cette place ont suscité des critiques de ces collectifs quant à la manière dont la place de l'Espoir détourne la question raciale, ne serait-ce que par son nom, et cherche à minimiser le poids des événements de 2008. Par exemple, le fait de proposer aux citoyens des ateliers d'écriture thérapeutique visant à mettre des messages dans une capsule temporelle enterrée sous la place a été questionné, notamment à cause de la longueur du processus mémoriel. En effet, la capsule devrait être exhumée dans 47 ans. Comme évoqué par un membre du comité de soutien à la famille Villanueva : « c'est une autre génération complètement, ça perd le contact avec les enjeux actuels qui sont extrêmement complexes qui ont entouré l'incident. Tsé, racisme systémique, discrimination raciale et sociale, profilage racial, brutalité policière » (décembre 2018). D'acteurs communautaires impliqués ont également déploré des travaux faits à la va-vite, bâclés « ma première impression, c'était, ça m'a fait penser à un cimetière. Ce n'est pas vraiment une place pour se recueillir, pour se tourner vers le futur » (novembre 2018). L'aménagement décrit comme « froid » par l'enquêtée rejoint l'idée d'un territoire vidé d'une sémiotique autre que celle du pouvoir. Montrer que la municipalité agit pour la revitalisation semblait alors l'enjeu premier de la place de l'Espoir, comme le signalait la mairie d'arrondissement : « verdi, aménagé, c'est sûr que dans ce contexte-là, ça va tirer l'attractivité du territoire, et rendre le secteur beaucoup plus intéressant » (décembre 2018). Mais ce que pointent certains membres des groupes, c'est la négation de leur droit à donner une autre signification au lieu : « ce qu'on essayait d'expliquer à la mairesse, c'est pourquoi tu veux créer un espace de commémoration ? Surtout si t'es même pas capable de nommer les causes qui ont fait en sorte que tu vas créer une place de l'Espoir. Tu pouvais voir un écart avec ces personnes-là, qui sont censées être là pour la population, qui sont complètement déconnectées de la réalité » (membre de Hoodstock, décembre 2018).

En réponse à de nombreuses critiques entourant la place de l'Espoir, la mairie d'arrondissement, certains organismes communautaires et des collectifs militants ont alors essayé de débattre sur la portée de cette place en créant un espace de discussion

appelé Panser les plaies¹⁰. Toutefois, la volonté de Hoodstock d'évoquer le racisme au sein de cet espace a déstabilisé certains organismes communautaires impliqués ainsi que la mairie d'arrondissement, qui perçoivent les inégalités en termes économiques plutôt que raciaux. En ce sens, un employé d'un organisme participant à Panser les plaies nous confiait : « ça fait longtemps qu'ils demandaient une murale, une plaque, quelque chose de commémoratif. Pis on a travaillé à trouver quelque part, quelque chose qui rendrait la ville à l'aise [...] a été pondu un texte, que moi je trouve qu'il est correct, mais tsé juste, passer autant de temps à trouver les bons mots, ça te donne une idée de la tension » (octobre 2018).

La difficulté de la mairie d'arrondissement à reconnaître le caractère racial des événements d'août 2008 dans l'espace même de commémoration se reflète aussi dans l'objectif d'ajouter « des gens d'ici » à la suite du nom « place de l'Espoir ». La formulation « des gens d'ici », demandée par les organismes communautaires impliqués, est une faible concession, qui ressemble plus à un euphémisme, pour éviter d'associer le nom des trois jeunes visés par les policiers en août 2008 et empêcher une reconnaissance du caractère racial de ces événements, qui transparaîtrait dans le nom des individus impliqués. Les citations de Nelson Mandela, d'Antoine de Saint-Exupéry et de Gabrielle Roy sur la plaque commémorative illustrent également une dépossession des habitants de leurs propres récits, par le caractère anhistorique des références convoquées. Ces citations axées sur un avenir commun démontrent le refus de l'arrondissement de reconnaître l'enjeu racial pour les gens « d'ici », au fondement de la stigmatisation de leur quartier.

Malgré ces nombreuses critiques, la place de l'Espoir a été inaugurée le 21 septembre 2018 lors de la journée internationale de la paix. Sous un ciel orageux, la mairie d'arrondissement a libéré des papillons alors qu'une conseillère municipale interprétait de sa voix mezzo-soprano des chansons de Jacques Brel. Au moment de couper le ruban vert, vert pour symboliser l'espoir, une foule de dignitaires politiques se bousculait pour être en bonne posture dans l'objectif des photographes de presse, laissant peu de place à la mère et à la sœur de Fredy Villanueva, qui ont dû jouer des coudes pour être au premier rang de la cérémonie.

10. Panser, mais aussi penser.



Figure 3 : Bousculade le jour de l'inauguration de la place de l'Espoir, la mairesse et sa conseillère au premier plan
(Source : Antoine Vogler)

L'aménagement de la place de l'Espoir a donc été l'occasion de donner l'illusion de « communauté » sous prétexte d'un intérêt commun visant à mettre à distance toute forme de stigmatisation, et évinçant par ce biais les enjeux raciaux jugés néfastes à la réconciliation. L'intention d'aménager de façon neutre, de vider de toutes aspérités l'espace, fait de la place de l'Espoir un aménagement où sont ensevelis ainsi les récits et les traces (Bulot et Veschambre, 2006) qui ont pourtant façonné ce quartier.

Cela pose alors la question de savoir à qui s'adresse cette place : aux habitants du Nord-Est, aux jeunes racisés peu représentés lors de la commémoration, ou à la masse dominante des contribuables nord-montréalais qui voit dans le Nord-Est le bastion « des gangs de rue » ? Après être revenu sur le processus d'aménagement de la place de l'Espoir, un autre acteur du comité de soutien résume en quoi l'ensemble de ce projet est représentatif de ce qu'est Montréal-Nord : « pour moi Montréal-Nord, ça représente le quartier où les communautés racisées sont sous surveillance. Donc, d'une certaine manière, on ne les veut pas politisées, on les veut... dans une certaine notion de civilité. On les veut... avec les comportements les plus prévisibles possible » (juillet 2018). La deuxième étude de cas vient alors interroger comment des formes de catégorisation des espaces et des pratiques façonnent ces « comportements [...] prévisibles ».

La MCC : « sortir nos jeunes de la rue », chiller¹¹ sous surveillance

La MCC est un établissement bâti en 2006 pour un coût de 12 M\$ CA (voir figure 2). Lors de son inauguration, la structure est accueillie avec une attente certaine autant par les acteurs communautaires que par la population qui y voit la fin d'un « oubli ». « À ce moment-là dans le quartier, il n'y avait rien. Il y avait l'aréna Bourassa. À part ça, y'avait rien. [...] Juste pour te dire, il n'y a presque pas eu de bus ici parce qu'il [le maire Ryan] n'acceptait pas leur point de service. Les lignes d'autobus que tu vois, c'est la même affaire depuis les années 1980 » (un intervenant du groupe communautaire Un itinéraire pour tous [UIPT] et résident du Nord-Est, juillet 2018). Ainsi, par les nombreux services publics qu'elle met à disposition (garderie, cafétéria, bibliothèque, salle informatique, salles événementielles et espaces dédiés aux jeunes et groupes communautaires), la MCC trouve une légitimité très forte au sein du secteur nord-est considéré jusqu'alors comme défavorisé en services publics (arrondissement de Montréal-Nord, 2011). La MCC permet également de répondre au manque d'espaces dédiés aux jeunes résidents. « On n'a pas d'autre endroit, le reste des endroits soit que c'est extrêmement loin en dehors de Montréal-Nord, ou [alors] les places à l'intérieur coûtent beaucoup d'argent » (jeune 2, septembre 2019). Ainsi la construction de la MCC se positionne sur plusieurs volets de l'action publique entre autres pallier le sous-équipement de l'arrondissement et éloigner les jeunes de la criminalité. Pour le personnel travaillant pour le groupe communautaire UIPT, gestionnaire et principal prestataire de services de la structure, la MCC est une nécessité afin de combler un manque, mais elle a également vocation à « protéger nos jeunes de la rue » (juillet, 2018). Cette ambivalence entre l'objectif de doter le quartier en services culturels, notamment à destination des jeunes, et celui de les protéger implique, comme nous le verrons, un exercice de contrôle et de discipline des corps dans l'espace du quartier.

Du côté des jeunes enquêtés qui ont entre 18 et 23 ans, la structure qu'ils fréquentent depuis l'enfance apparaît comme un espace sécurisant et apprécié. « C'est un endroit où, au lieu de traîner dans la rue, c'est ici que les jeunes viennent se rassembler. Et puis, ici c'est aussi un lieu, où j'ai construit mon identité carrément, parce qu'il y avait des cours d'arabe [...] et c'est là où j'ai justement appris à écrire l'arabe et tout. Ce lieu-là représente beaucoup pour moi » (jeune 1, juin 2019)¹². Un autre enquêté ajoute : « si j'étais à la MCC tard, disons que je ne me ferais pas déranger par des personnes à l'extérieur [ou bien] par quelques policiers ou des trucs comme ça. Aussi je me sens beaucoup plus en sécurité à la MCC que quand je fais juste traîner à certains endroits durant l'heure du jour ou du soir » (jeune 2). Ces deux extraits

11. Expression signifiant « se détendre ».

12. Les dates des entrevues avec les jeunes lors des parcours commentés sont toujours les mêmes par la suite.

montrent bien la fonction de refuge attribuée à la MCC face à la menace que la rue représenterait. Néanmoins, l'évocation de la police dans le deuxième extrait dénonce un profilage qui participe également à un sentiment d'insécurité par ailleurs alimenté par la peur des « gangs de rue ». Les jeunes enquêtés emploient rarement le terme de « gangs » et mobilisent plus volontiers des dénominations peu claires, telles que « les personnes extérieures », « ceux qui traînent », ou encore « les tontons » évoqués dans trois de nos verbatim. Ces choix soulignent la difficulté à identifier précisément ce qui nourrit les représentations menaçantes de la rue et contrastent avec le recours systématique à la dénomination « gang de rue » par les institutions.

Ces jeunes hommes d'origine maghrébine et haïtienne présentent la MCC comme un lieu fermé qui protège de la rue et de lieux tels que les parcs et la zone commerciale de proximité, souvent présentés comme « dangereux »¹³. Parfois, c'est même l'entièreté du quartier qui devient zone d'insécurité. « Tout le monde sait que le Nord c'est un endroit "rouge" [en référence au gang des rues des Bloods]. Je trouve ça dangereux. Je n'aime pas ça me promener tout seul » (jeune 3, juin 2019). Dans ce contexte d'un espace extérieur perçu comme menaçant, la MCC devient un espace public davantage accessible pour les jeunes, bien qu'elle ne soit pas exempte de critiques. « C'est un endroit où je me sens plus à l'aise. Comparé à Pascal [une rue commerçante située à deux blocs seulement de la MCC] où chaque jour je vois au moins une voiture de police et me sens souvent surveillée. Mais maintenant qu'ils ont mis des gardiens dans les bibliothèques, je me sens aussi surveillée là-bas... Et je me dis... la bibliothèque ce n'est pas un lieu pour te sentir surveillée... justement tu te sens en sécurité et à l'aise... » (jeune 4, juillet 2019). Ce dernier extrait nuance une catégorisation de l'espace opposant un extérieur dangereux à un intérieur rassurant. Ici, l'évocation de la police montre que le contrôle et la surveillance opérés à l'intérieur de la structure brouillent la séparation entre deux espaces publics mis en opposition l'un par rapport à l'autre. En l'occurrence, ce qui génère chez les enquêtés le sentiment d'insécurité n'est pas nécessairement relié à la menace des gangs, mais à l'extension de la surveillance policière dans un lieu qui en était initialement préservé. Ainsi, ils sont plusieurs à constater que « la police a pris l'habitude de toujours rentrer dans la MCC ou dans la bibliothèque pour surveiller les jeunes » (jeune 2).

En d'autres termes, les jeunes interviewés reconnaissent que la MCC permet un accès à un espace jusqu'alors inexistant dans le quartier, mais qu'elle est aussi devenue un lieu de discipline des corps libres (Foucault, 1975). La circulation y est contrôlée. Toutes les salles du sous-sol dédiées aux jeunes sont fermées à clef en dehors de leur utilisation programmée, y compris les toilettes, qui sont uniquement accessibles en

13. Les rues Pascal et Lapierre qui encadrent la zone commerciale sont considérées comme un secteur d'activité des membres de gang dans lequel la police circule quotidiennement.

demandant les clefs gardées par les intervenants. Il n’y a aucun banc au sous-sol, contrairement aux autres niveaux de la bâtisse, afin d’éviter que les jeunes n’y « squattent », à la manière de l’urbanisme sécuritaire visible dans les rues du quartier. L’obligation de présenter une carte dès l’entrée de la bibliothèque, et que les jeunes doivent laisser au comptoir, opère aussi une forme de filtrage. « Pis si tu veux emprunter un document à la bibliothèque faut que tu retournes au comptoir, que tu demandes ta carte pour que t’aïilles chercher les documents, fait que c’est beaucoup de problèmes » (jeune 2). Et si des jeunes « non-inscrits »¹⁴ souhaitent venir à la bibliothèque de manière ponctuelle (comme lors des soirées jeux vidéo par exemple), ils ne peuvent pas le faire, comme nous l’ont montré nos observations du lieu. Il en résulte un système de contrôle de l’accès qui empêche une pratique ouverte du lieu et qui ne fait sens qu’au regard d’une volonté de contrôle renforcé « de jeunes jugés plus dérangeants. [...] Y’en a qui sont beaucoup connus à causer de la merde, genre intense. Fait que là, certains jeunes préfèrent mieux se distancier d’eux. C’est une des raisons pour laquelle on va à la MCC pis à la bibliothèque. C’est parce que les intervenants là-bas pis les employés les reconnaissent. Ils savent que si on vient à la MCC, on essaye de rester loin d’eux » (jeune 2). La dynamique de stigmatisation de certains jeunes soulevée ici met en évidence une stigmatisation par l’espace résultant des dispositifs de lutte contre la criminalité. En effet, alors que certains jeunes font l’objet d’un contrôle accru dans la rue en raison de leurs pratiques jugées déviantes, d’autres s’en démarquent par leur pratique de la MCC. Pour éviter d’être eux-mêmes stigmatisés comme étant membre de gang et exposés aux dangers de la marginalisation associée à la pratique de la rue, ils sont contraints d’utiliser la seule structure en capacité d’invisibiliser le stigmate qu’ils portent dans la rue. Cependant, l’effet du dispositif de filtrage n’est pas d’éliminer le stigmate, mais bien d’évacuer vers d’autres la charge qu’il représente. Ce qui pose la question des objectifs de cette surveillance du lieu.

Au-delà de la bibliothèque, c’est l’espace entier de la MCC qui est aménagé de façon à contrôler les pratiques des jeunes. En l’occurrence, le règlement stipule bien aux organismes communautaires qu’ils doivent « s’assurer qu’il n’y a aucune flânerie pendant ou après les activités qu’ils organisent » (arrondissement de Montréal-Nord 2016). Le terme de « flânage »¹⁵ est utilisé notamment par les administrations publiques ou les propriétaires privés pour faire référence au fait de rôder, de traîner. L’espace public nord-montréalais (places, devantures, halls) est recouvert de panneaux qui soulignent l’interdiction de flâner, et la MCC ne déroge pas à la règle¹⁶. De cette

14. L’inscription est gratuite pour les résidents mais nécessite une preuve de résidence, une carte d’identité, un numéro de téléphone et une adresse mail. Or, certains de nos enquêtés n’avaient ni carte d’identité à jour, ni numéro de téléphone.

15. Traduction de « *Loitering* » et des panneaux *No loitering* communs dans l’espace public nord-américain qui, rappellent partout le refus dans l’espace public de personnes qui ne font rien, ne consomment rien.

16. Ces affichages ont été retirés dans la MCC à la suite de plaintes des usagers en 2019-2020.

manière, pour faire rempart contre un extérieur qualifié de menaçant, la MCC devient un dispositif d'accueil, mais aussi de contrôle. La présence de caméras, de gardiens et d'officiers de police est à ce titre perçue par les jeunes usagers comme la prolongation des dispositifs de surveillance policière et leur donne la sensation que même lorsqu'ils pratiquent les espaces qui leur sont dédiés, les formes d'appropriations des lieux y sont systématiquement limitées. Plus largement encore, cela souligne l'enchevêtrement des formes de contrôle, dans les espaces ouverts et fermés, qui tend à inscrire tous les corps racisés dans une pratique transgressive de l'espace public. Comme le précisait une intervenante des services de police : « on va dire "les jeunes [des rues] Pascal/Lapierre", mais ils ont 35-40 ans. Ils ne sont plus jeunes, mais le terme "jeune", c'est un dénominateur pour dire, ils sont oisifs ». Le caractère interchangeable des vocables « jeune » et « gang de rue » permet de signaler la manière dont le stigmatisme circule dans l'espace en étant assigné non plus uniquement aux lieux, mais aux corps qui l'occupent. Ainsi, la fabrication d'un espace public sous contrôle, dans lequel la figure du bon jeune pratique la MCC et celle du mauvais jeune pratique la rue, souligne comment la stigmatisation s'opère par l'espace et démontre le côté relationnel du processus de stigmatisation dont l'espace se révèle être plus qu'un support.

Conclusion

Les exemples de la MCC et de la place de l'Espoir nous ont permis de souligner comment une volonté de revitaliser le quartier par des aménagements et des équipements publics s'opère par des dispositifs pour discipliner les corps et les récits sur le quartier. La lutte contre la stigmatisation orchestrée par les pouvoirs publics de l'arrondissement et de la ville contribue ainsi à une dépossession par l'espace pour les jeunes résidents racisés du Nord-Est (Khalil et Rutland, 2019). Les espaces publics perdent ainsi leur vertu de lieu ouvert, où les communautés minorisées et la mémoire des lieux peuvent pleinement prendre place. La dimension raciale de la stigmatisation est contournée par des stratégies de revitalisation développées à l'échelle locale. Ces dernières s'appliquent dans une prétendue neutralité sur l'espace et, de ce fait, ne combattent pas efficacement les mécanismes d'exclusion systémique à l'œuvre depuis des décennies.

Ce retour sur les étapes de construction et de délimitation du secteur nord-est par les acteurs politiques, ainsi que nos analyses de terrain, nous conduit à penser que l'approche participative de la politique de revitalisation intégrée est loin de permettre aux habitants de s'approprier le territoire dans lequel ils vivent. Parce que la dimension spatiale de la race reste encore un angle mort des politiques publiques, comme le soulignent les personnes enquêtées, il devient illégitime à certaines voix et à certains

corps d'occuper l'espace. L'accès sous condition à l'espace public nous invite ainsi à mettre en perspective notre propos sur la stigmatisation par l'espace avec la dimension plus incarnée et située des effets de cette stigmatisation qui pourrait être analysée en termes « d'assignation à territorialité » (Hancock, 2008, p. 117) pour les corps racisés.

Néanmoins, la mise en scène d'un territoire revitalisé, si elle impose des représentations spatiales collectives depuis le haut et l'extérieur, n'efface pas totalement ni les pratiques ni la mémoire des habitants qui donnent à ces nouveaux lieux une signification autre, celle de la prégnance du stigmaté et de la discrimination raciale : « On est sur la Place de l'Espoir qui était supposée s'appeler la place Fredy. [...] Pis c'est un des trucs que les jeunes vont se souvenir qu'il faut toujours faire attention avec l'autorité pis tout ça, vu qu'ils [les policiers] sont partout. Avec le fait que certains jeunes ont subi du profilage et d'autres trucs comme ça. C'est un rappel à nous dire qu'il faut faire attention » (jeune 2).

Remerciements

Les auteur-e-s tiennent à remercier Ted Rutland et Béatrice Collignon pour leurs relectures et conseils, ainsi que Yannick Baumann-Lapierre pour la réalisation cartographique.

Pour citer cet article

Jolivet Violaine, **Khelifi** Chakib, **Vogler** Antoine, « Stigmatisation par l'espace à Montréal-Nord : revitalisation urbaine et invisibilisation de la race » [« Spatial Stigmatization in Montréal-Nord: Urban Revitalization and the Invisibilization of Race »], *Justice spatiale | Spatial Justice*, n° 16, 2021 (<http://www.jssj.org/article/stigmatisation-par-lespace-a-montreal-nord-revitalisation-urbaine-et-invisibilisation-de-la-race/>).

Bibliographie

Apparicio Philippe, **Leloup** Xavier, **Rivet** Philippe, « La diversité montréalaise à l'épreuve de la ségrégation : pluralisme et insertion résidentielle des immigrants », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 8, n° 1, 2007, p. 63-87.

- Apparicio** Philippe, **Petkevitch** Valera, **Charron** Mathieu, « Segregation Analyzer: a C#.Net application for calculating residential segregation indices », *Cybergeog: European Journal of Geography*, vol. 414, 2008, p. 1-27.
- Armony** Victor, **Hassaoui** Mariam, **Mulone** Massimiliano, *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées*, rapport indépendant remis au SPVM, 2019.
- Arrondissement de Montréal-Nord**, Appropriation de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, 2011 ([http://www.iapq.qc.ca/wp-content/uploads/2012/04/pr2011 Monde Municipal - Ville de Montreal-Montreal-nord.pdf](http://www.iapq.qc.ca/wp-content/uploads/2012/04/pr2011_Monde_Municipal_-_Ville_de_Montreal-Montreal-nord.pdf), consulté le 22 décembre 2020).
- Arrondissement de Montréal-Nord**, *Politique de reconnaissance et soutien des organismes*, Montréal, 2016 (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=17905&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques, consulté le 22 décembre 2020).
- Auclair** Étienne, « La culture et les quartiers populaires ». *Diversité*, vol. 3, n° 148, 2007, p. 212-220.
- Austin** David, *Fear of a Black Nation: Race, Sex, and Security in Sixties Montréal*, Toronto, Between the Lines, 2013.
- Bacqué** Marie-Hélène *et al.* *Survol de quelques politiques de revitalisation urbaine*. Montréal, rapport de recherche de l'Institut national de la recherche scientifique, 2003.
- Bourdieu** Pierre, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Histoire, sciences sociales*. vol. 32, n° 3, 1977, p. 405-411.
- Brenner** Neil, **Theodore** Nik (éd.), *Spaces of neoliberalism. Urban restructuring in North America and Western Europe*. Oxford, Blackwell, 2002.
- Bulot** Thierry, **Veschambre** Vincent (éd.), *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- CDPDJ**, *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés*, Montréal, rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, 2011.
- Charest** Mathieu, *Mécontentement populaire et pratiques d'interpellations du SPVM depuis 2005 : Doit-on garder le cap après la tempête ?*, Montréal, SPVM. 2009.

- Chevalier** Serge, **Lebel** Anouk, *Montréal-Nord, le point de vue du citoyen*. Montréal, gouvernement du Québec, 2009.
- Coffey** William, **Manzagol** Claude, **Shearmur** Richard, « L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 44, n° 123, 2000, p. 325-339.
- DDEUVM**, *L'évolution de l'emploi à Montréal, 1981-2006. Un survol*, Montréal, rapport de recherche de Montréal en statistiques, 2011.
- Desage** Fabien, **Sallée** Nicolas, « Le contrôle forme les jeunes », in **Duprez** Dominique *et al.* (éd.), *Le contrôle des jeunes déviants*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015, p. 9-25.
- Depaule** Jean-Charles (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Les Éditions de la MSH, 2006.
- Fleury** Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Université Panthéon Sorbonne-Paris I, thèse de doctorat de géographie, 2007.
- Franzén** Mats, « Urban Order and the Preventive Restructuring of Space: The Operation of Border Controls in Micro Space », *Sociological Review*, vol. 49, n° 2, 2001, p. 202-218.
- Foucault** Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- Germain** Annick, **Poirier** Cécile, « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états », *Globe*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 107-120.
- Goffman** Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.
- González Castillo** Eduardo, « Community action, immigration and governance in the city of Montréal », *Dialectical Anthropology*, vol. 39, n° 2, 2015, p. 165-182.
- Hancock** Claire, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos "Autres" », *Annales de géographie*, vol. 2, n° 660-661, 2008, p. 116-128.
- Hancock** Claire *et al.* (éd.), *Discriminations territoriales. Entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*. Marne-la-Vallée, L'Œil d'Or, 2016.

- Hanlon** Bernadette, « A typology of inner-ring suburbs: Class, race, and ethnicity in US Suburbia », *City & Community*, vol. 8, n° 3, 2009, p. 221-246.
- Harvey** David, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler*, vol. 71, n° 1, 1989, p. 3-17.
- Hébert** Guillaume *et al.*, « Hoodstock à Montréal-Nord, un carburant pour le socialisme ? », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 20, 2018, p. 150-156.
- Heck** Isabelle, **René** Jean-François, **Castonguay** Claude, *Études sur les besoins et aspirations des citoyens du nord-est de Montréal-Nord*, Montréal, Cahier du Centre de recherche sur les innovations sociales, 2015.
- Khalil** Samiha, **Rutland** Ted, « La ville anti-Noir. La sécurité urbaine et les "après-vies" de l'esclavage à Montréal », in **Bélanger** Hélène, **Lapointe** Dominic (dir.), *Perspectives critiques et analyse territoriale. Applications urbaines et régionales*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2019.
- Kornberg** Dana, « The structural origins of territorial stigma: water and racial politics in metropolitan Detroit, 1950s-2010s », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 40, n° 2, 2016, p. 263-283.
- Linteau** Paul-André, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 2007.
- Livingstone** Anne-Marie, **Rutland** Ted, **Alix** Stéphane, *Le profilage racial dans les pratiques policières*. Montréal, rapport de recherche de # MTLSansProfilage, 2018.
- Maynard** Robyn, *Policing Black Lives*, Montréal, Fernwood, 2017.
- Mazouz** Sarah, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.
- Mills** Sean, *A Place in the Sun: Haiti, Haitians, and the Remaking of Québec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2016.
- Mugabo** Délice Igcari, « Black in the city: on the ruse of ethnicity and language in an antiblack landscape », *Identities*, vol. 26, n° 6, 2018, p. 631-648.
- Orfeuil** Jean-Paul, **Ripoll** F., *Accès et mobilités. Les nouvelles inégalités*, Paris, Infolio, 2015.
- Potvin** Maryse, « Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec »

- in **Potvin** Maryse, **Eid** Paul, **Venel** Nancy (éd.), *La deuxième génération issue de l'immigration : une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna Éditions, 2007.
- Raffestin** Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 1980.
- Ripoll** Fabrice, **Veschambre** Vincent, « Introduction », *Norois*, vol. 2, n° 195, 2005, p. 7-15.
- RUI Démarche-action Montréal-Nord**, *Un quartier fier, unique, actif et engagé*, Montréal, 2013.
- Rutland** Ted, « Profiling the Future: The Long Struggle Against Police Racial Profiling in Montréal », *American Review of Canadian Studies*, vol. 50, n° 3, 2020, p. 270-292.
- Sedel** Julie, *La banlieue comme enjeu de lutte symbolique : contribution à l'analyse des relations entre médias et champs sociaux*, Paris, EHESS, thèse de doctorat de sociologie, 2007.
- Séguin** Anne-Marie, **Divay** Gérard, « La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée » *Lien social et politiques*, 2004, n° 52, p. 67-79.
- Shaw** Emory, **Godin** Pierre, *Le financement de la mission des organismes communautaires de Montréal-Nord*, Montréal, rapport produit à l'intention de la Table de quartier et de l'arrondissement de Montréal-Nord, 2019.
- Short** John R., **Hanlon** Bernadette, **Vicino** Thomas J., « The Decline of Inner Suburbs: The New Suburban Gothic in the United States », *Geography Compass*, 2007, vol. 1, n° 3, p. 641-656.
- Sisson** Alistair, « Territory and Territorial Stigmatisation: On the Production, Consequences and Contestation of Spatial Disrepute », *Progress in Human Geography*, 2020, p.1-23.
- Slater** Tom, « Territorial Stigmatization: Symbolic Defamation and the Contemporary Metropolis », in **Hannigan** John, **Richards** Greg (éd.), *The Handbook of New Urban Studies*, London, Sage Publications, 2015.
- SPVM**, *Résumé des réalisations. Contexte d'intervention pré et post événements – août 2008*, Montréal, rapport du SPVM, 2010a.
- SPVM**, *Actualité. Gangs de rue*, Montréal, communiqué de presse du SPVM, 2010b.

- Tannouche Bennani** Selma, **Touré Kapo** Leslie, *Droit à la ville : Montréal-Nord entre disparités territoriales et racisme systémique vécu*, Montréal, rapport de recherche de Paroles d'excluEs, 2019.
- Tichit** Laurence, *L'animation du milieu urbain à Montréal-Nord : Le point de vue des jeunes*, Montréal, rapport de recherche de la Ville de Montréal et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2011.
- Tissot** Sylvie, *L'État et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.
- Touzin** Caroline, « Montréal-Nord : les deux Bronx », *La Presse*, 2009 (<https://www.lapresse.ca/actualites/regional/montreal/200901/22/01-820148-montreal-nord-les-deux-bronx.php>, consulté le 22 décembre 2020).
- Veschambre** Vincent, « Penser l'espace comme dimension de la société : pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », in **Séchet** Raymonde, **Veschambre** Vincent (éd.), *Penser et faire la géographie sociale : contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 211-227.
- Vogler** Antoine, *Montréal-Nord, Montréal-Noir : les discours et les récits de la stigmatisation territoriale*, Montréal, mémoire de maîtrise de géographie, 2020 (<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/24228>, consulté le 12 mai 2021).
- Wacquant** Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte, 2006.
- Wacquant** Loïc, « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée », *Fermentum. Revista Venezolana de Sociología y Antropología*, vol. 17, n° 48, 2007, p. 17-29.
- Wacquant** Loïc, **Slater** Tom, **Borges Pereira** Virgílio, « Territorial stigmatization in action », *Environment and Planning A*, vol. 46, n° 6, 2014, p. 1270-1280.
- Zaazaa** Amel, **Nadeau** Christian, *11 brefs essais contre le racisme. Pour une lutte systémique*, Montréal, Éditions Somme toute, 2019.